

## changement de statut d'tudient

## Par faz2011, le 03/08/2011 à 02:14

bonjour, je suis residente en france , j'ai un titre de sejour de 10 an et je suis d'origine algerienne, mon copain est aussi algerien mais il a un titre de sejour etudiant qui expiire en septembre, on voudrai faire le changement de statut , de son coté il veut faire ça avec le trvail il a decroché un poste d'aide soignant a montpelier et l'employeur a accepté normalement de lui faire le dossier, mais je veux savoir ce qui est plus judicieux a faire le changement avec le travail ou se marier et faire la procedure vie privé vie familiale , merci

## Par Domil, le 03/08/2011 à 02:41

En vous mariant, vous devrez faire la procédure de regroupement familial. Remplissez les conditions de revenus et de logement ?